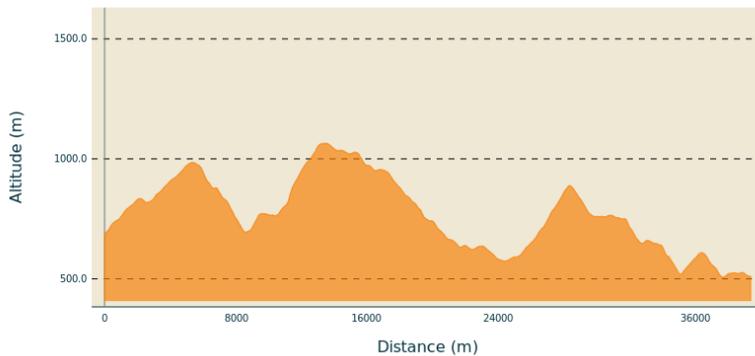


Tour de Pays du Cheylard VTT (étape 2) : de Accons à Saint-Barthélemy-le-Meil

Val Eyrieux

Profil altimétrique



Altitude min 507 m Altitude max 1065 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 5 h

Longueur : 39.4 km

Dénivelé positif : 1184 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Faune - Flore, Lac - Rivière - Cascade, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Accons

Arrivée : Saint-Barthélemy-le-Meil

Balisage : ► VTT Itinérance

Communes : 1. ACCONS 2. SAINT-CHRISTOL 3. SAINT-GENEST-LACHAMP 4. SAINT-BARTHÉLEMY-LE-MEIL 5. SAINT-MICHEL-D'AURANCE 6. LE CHEYLARD

Suivre le balisage VTT FFC ► Tour de Pays.

- 32,54 km. Au dessus du village d'Accons au niveau de l'embranchement du poteau 'Praderne', monter la piste en direction de Dornas.
- 34,7 km A l'intersection du poteau 'Le Réservoir' prendre direction Accons 8 km, puis au carrefour du poteau Ranc Bardon, suivre la direction Accons 7 km. A l'embranchement du poteau 'Brolles' suivre direction Saint Christol. Prendre la 1ère piste à droite jusqu'à la route D204. Aller à droite, puis descendre à gauche au hameau de Vergnes.
- 38,54 km A la sortie de Vergnes, descendre à gauche le sentier balisé jaune et blanc.
- 41 km Couper la D277 et descendre jusqu'à l'intersection du poteau Talaron. Prendre à droite la direction Dornas.
- 43,63 km A l'embranchement 'Jouanvins' prendre direction Saint-Genest-Lachamps. Traverser le pont du Talaron, puis monter le chemin parfois caillouteux jusqu'à la route goudronnée. Aux embranchements des poteaux 'Les Mourgues' et 'Taillac' suivre la direction de Saint Christol.

VARIANTE VTT :

Au poteau "Les Mourgues" vous pouvez suivre le balisage de la "Variante Saint-Pierreville" de 23 km et 960 m+ qui passe par Albon d'Ardèche et St-Pierreville. Au programme de belles pistes, une portion technique de 400 m à la descente, une portion de

petite route et une belle remontée sur chemin après St-Pierreville jusqu'au crête pour retrouver le *Tour de Pays du Cheylard*.

6. 47 km A l'embranchement du poteau '*La Croix*' prendre la direction de *Gluiras*.
7. 50,63 km Au col de la Faye, sur la route D409 prendre le chemin derrière le petit portail en direction de *Saint Christol*. Rejoindre ensuite une petite route, puis aller à droite.
8. 52,34 km A l'embranchement du poteau '*La Ventouse*' descendre à gauche la route direction *Saint Christol*.
9. 55,65 km Après le pont de pierre, descendre à droite et passer sous les maisons du Fau.
10. 57,15 km Traverser la route et prendre la piste en face.
11. 58,15 km Au hameau du Chazel monter à gauche sur la route.
12. 58,45 km Sur la D409 continuer tout droit.
13. 58,75 km Quitter la route au niveau du transformateur et du terre-plein et descendre le sentier à droite.
14. 60,15 km Reprendre la route à droite, puis la piste de gauche au niveau du pont.
15. 60,72 km Descendre le sentier à droite, traverser le pont et remonter la D277 à gauche. *A partir de la D277 rejoindre le village de St Christol par la route.*
16. 61 km Dans le hameau La Chirouze monter à droite la route direction Le Roure, Chasson, puis poursuivre par la piste.
17. 64 km Au carrefour du poteau '*Col des Pizes*' descendre à droite direction Accons. 100 m après au poteau '*Bellevue*' descendre en direction de Le Cheylard 6,4 km.
18. 67 km A l'embranchement du poteau '*Le Vaset*' suivre la direction Le Cheylard, puis quitter la route pour suivre la piste derrière la cabane des chasseurs. 30m après prendre à gauche le sentier.
19. 69,57 km A l'embranchement du poteau '*Source Banban*' prendre la piste à droite direction Saint Michel d'Aurance.
70,72 km Sur la D264 au carrefour des trois routes au Col du Pialon, suivre la direction du village de Saint

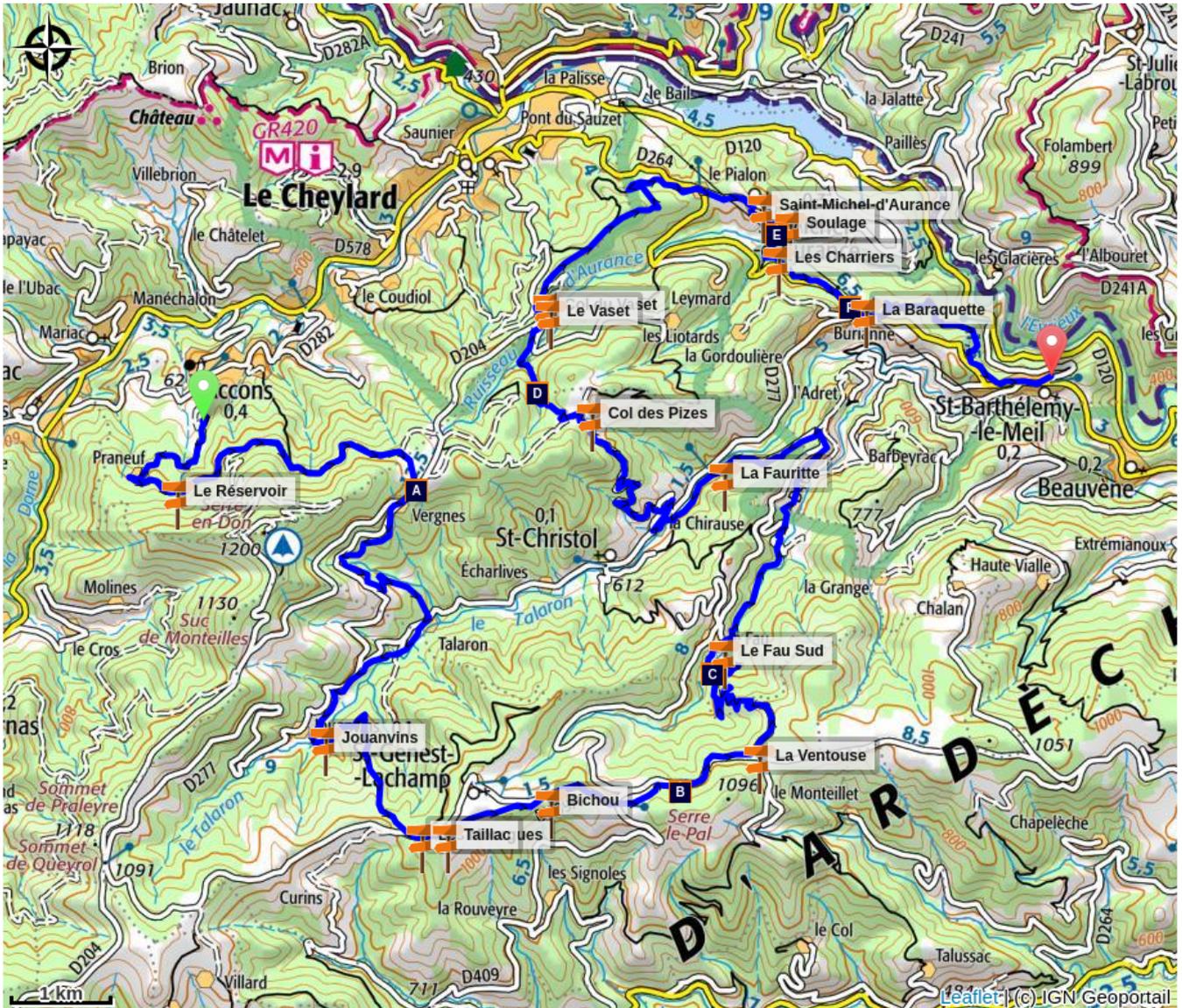
Michel d'Aurance. A Saint Michel d'Aurance descendre la 1ère ruelle à droite, puis encore à droite. 50 m après tourner à gauche et suivre le sentier.

20. 72,49 km A l'intersection du poteau 'Les Charriers' monter à gauche direction Saint Barthélemy-le-Meil.

73,38 km Prendre à gauche la route D204. A l'intersection du poteau 'La Baraquette', prendre à gauche direction Saint Barthélemy-le-Meil.

21. 74,23 km A partir de la route aller à gauche sur 50 m et descendre la piste à gauche.

22. 76,8 km Reprendre la route au transformateur et aller à gauche et traverser le village de Saint Barthélemy-le-Meil.



Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzol, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.